

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

Sommaire

Le Mot du Maire

La vie associative

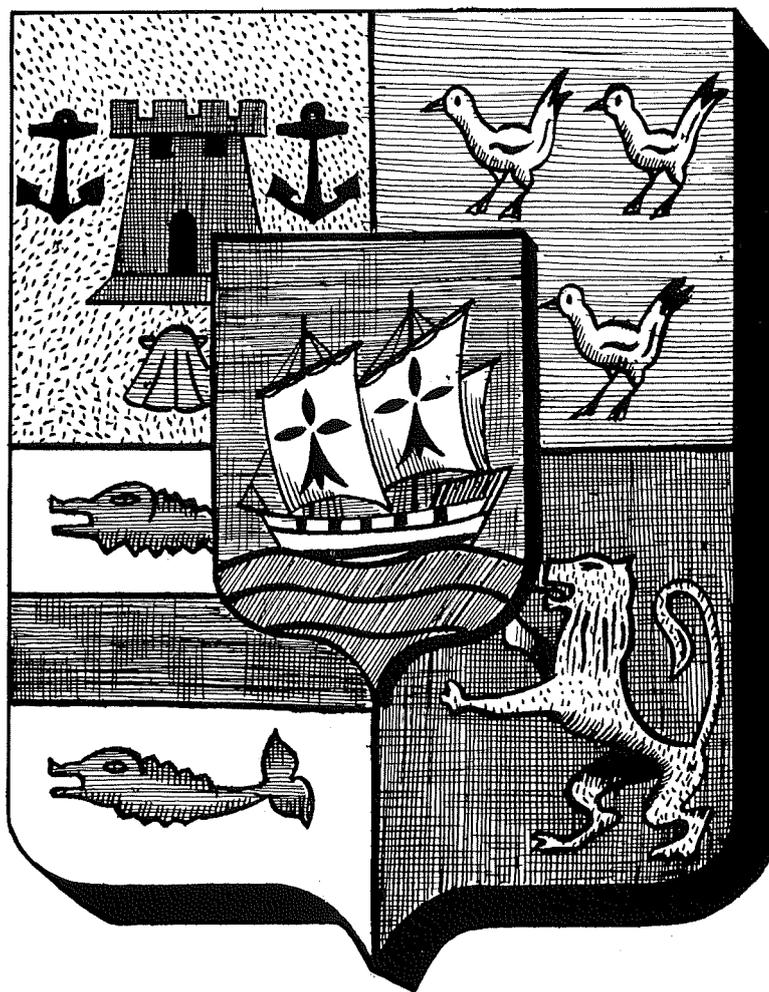
Informations diverses

Un peu d'histoire

Bulletin Communal

N° 16

Avril 1981



Un des temps forts de l'action municipale est à coup sûr l'élaboration du budget annuel. L'ensemble des décisions prises conditionnera en effet, tôt ou tard, directement ou indirectement la vie de tous les habitants de la commune. Le vote de ce budget est aussi l'illustration de la volonté de la municipalité d'orienter son action dans telle ou telle direction...

Le budget qui a été voté à l'unanimité le 28 février dernier par les conseillers municipaux est à mon sens un budget à la fois raisonnable et courageux. Il atteint enfin un niveau conforme à l'importance et au caractère si diversifié de notre commune.

Vous le savez, chaque budget comporte deux parties : la section de fonctionnement qui permet aux services communaux de "fonctionner" et la section d'investissement qui permet d'agir sur l'avenir en achetant soit du foncier, soit de l'immobilier et en programmant des travaux importants. Je n'ai pas l'intention de vous expliquer ce budget en détail, je veux simplement vous apporter quelques explications sur tel ou tel chapitre présentant une ampleur inhabituelle.

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à 325 millions de centimes. Par rapport à 1976, cette section a pratiquement triplé.

Les recettes sont essentiellement fournies par :

- la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères pour.....	23 millions
- la location des biens communaux (immeubles, tennis, concessions dans le cimetière, poste d'amarrage etc....)	7 millions
- les recettes du terrain de camping municipal du Théven.....	25 millions
- la dotation globale de fonctionnement.....	148 millions
- les impôts locaux.....	99 millions

La dotation globale de fonctionnement qui constitue à elle seule près de la moitié des recettes est une dotation de l'Etat. en 1976 elle était de 52 millions! Cette progression extraordinaire est l'illustration de la politique de l'Etat à l'égard des communes : "aidez-vous et l'Etat vous aidera" et le résultat concret de l'effort fiscal que nous vous avons demandé ces dernières années, et en particulier depuis 1978. Cette dotation est en effet calculée sur "l'impôt sur les ménages", les taxes annexes dont la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et la capacité d'accueil de la commune, dont le Camping.

Pour ce qui est du produit des IMPOTS LOCAUX, (taxe d'habitation, Foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle), il reste en dessous des 100 millions de centimes et ne progressera pas au delà de 15 % par rapport à 1980. Ce qui, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie et des investissements réalisés reste une progression très raisonnable et presque inespérée. A titre de comparaison, notons que PLOUMOGUER a un produit fiscal à peu près équivalent au nôtre et PLOUGONVELIN 1 fois 1/3 supérieur, pour des populations nettement plus faibles.

En ce qui concerne les dépenses nouvelles ou en augmentation, il faut signaler la prise en charge par la commune des frais de fonctionnement de l'Ecole ST JOSEPH à concurrence de 500 Francs par élève (exclusion faite des élèves venant de PLOUGONVELIN) pour un montant global de 10 millions 7. Cette participation aura été multipliée par 10 depuis 1977.

.../...

Dans le chapitre "frais le personnel" il faut noter une provision de 4 millions pour création d'emploi. Il s'agit du recrutement d'un ouvrier polyvalent chargé en priorité de l'entretien et de la surveillance des ouvrages du Domaine du Conservatoire, du terrain de camping, des futurs sentiers piétonniers de la presqu'île de Kermorvan et des différentes installations qui pourront ultérieurement se créer aux Blancs-Sablons...

Ce recrutement est lié à une certaine contrainte de logement. Les candidats éventuels sont priés de se faire inscrire en Mairie avant le 18 Avril.

Dans la Section "INVESTISSEMENT" 13 opérations d'acquisitions foncières ou immobilières et de gros travaux sont programmées. Elles représentent une dépense de 282 millions de centimes dont près du tiers soit 80 millions sont autofinancés ! Cet autofinancement qui est un indice de bonne santé de notre budget est fourni par un prélèvement substantiel dans la section de fonctionnement et surtout par la récupération de la TVA (43 millions) sur les travaux réalisés en 1979. Cet auto-financement nous permet d'une part d'emprunter sans attendre les éventuelles décisions de subventions et d'autre part d'obtenir des prêts à des taux raisonnables.

L'opération la plus importante est l'extension du camping (90 millions). Elle comprend la construction de 2 blocs supplémentaires, des travaux d'assainissement, d'électrification et de voirie intérieure (3,5 km environ) doublant ainsi sa capacité d'accueil.

L'opération la plus attendue à en juger par le nombre de personnes qui s'intéressent à sa future affectation est l'acquisition du casernement de gendarmerie pour la somme de 55 millions de centimes. Ces bâtiments seront vraisemblablement transformés en logements sociaux. Une commission formée d'élus et de personnes directement intéressées à ce problème a été constituée pour analyser les besoins de la commune dans ce domaine et proposer un projet d'aménagement mais il faudra certainement réaménager tout l'intérieur et bien que nous soyons décidés à aller très vite, il est raisonnable de penser que cette rénovation totale demandera 15 à 18 mois.

A ce propos, une première approche des besoins en logements sociaux a mis en évidence un autre problème local insoupçonné et pourtant bien réel; celui de la vétusté et de l'inconfort des logements anciens. Propriétaires et locataires ne devraient pourtant pas ignorer que des aides financières importantes sont accordées pour l'amélioration de l'habitat ancien, il serait dommage de ne pas en profiter.

Un autre projet qui suscite également beaucoup d'intérêt, c'est la pose de nouvelles chaînes traversières dans le port. Là aussi je dis prudence et patience ! La décision a été prise par le Conseil Municipal, le financement est prévu ; connaissant la lenteur administrative il est cependant raisonnable de penser que cette réalisation demandera quelques mois et que dans la meilleure des hypothèses elle ne pourrait être menée à bien avant la fin de l'année.

Avant de pouvoir faire des aménagements sur le port il y a en effet de nombreux problèmes juridiques et administratifs à résoudre. Il s'agit d'abord d'un transfert de propriété et de responsabilité du Domaine Public Maritime de l'Administration vers la commune.

Nous avons fait la demande de concession, une concession "allégée" puisqu'elle ne couvre que le plan d'eau entre les deux digues, sans les ouvrages. L'aboutissement d'une procédure normale de concession demande près de trois années ! La prise en compatibilité par Paris de la demande déjà faite par la commune du CONQUET en 1977, traduite dans le Décret Ministériel D77 et l'arrêté Préfectoral du 23 Novembre 78 devant largement écourter le parcours de notre dossier. Néanmoins il faut d'abord :

...

- 1 - L'avis de la commission permanente d'Enquête ;
- 2 - l'avis des Services Fiscaux et Domaniaux qui fixent le montant de la redevance de la concession ;
- 3 - l'accord des Services de l'Equipement de Brest-Littoral, des Affaires Maritimes et probablement de la Marine Nationale...

Du point de vue financier il est entendu que la commune fait l'avance de l'investissement mais, comme pour les deux chaînes déjà en place, amortit sa dépense au fil des années en percevant des redevances sur les postes d'amarrage et il faudra à l'avenir tendre vers un auto-financement, voire une autonomie de gestion.

La commune par cette nouvelle décision étend ses responsabilités, une lourde responsabilité juridique et financière ; si elle le fait ce n'est pas avec une arrière-pensée de profit, son seul souci étant de rendre service aux usagers, professionnels ou plaisanciers, tout en gardant le contrôle de son patrimoine.

F. LE BORGNE, Maire de la
commune du CONQUET.

LA VIE ASSOCIATIVE

CONQUÉTOISES, CONQUÉTOIS,

Du nouveau
LE CONQUET maintenant commune sportive,

Eh oui! par l'ASSOCIATION SPORTIVE CONQUETOISE qui grandit d'année en année, elle est devenue une association CMNISPORT par les quatre sections comprenant :

- le Football 141 licences hommes et femmes
- le Rugby 45 licences hommes
- le Tennis 60 licences hommes et femmes
- le Basket-Ball 20 licences hommes et femmes

Cette dernière n'est qu'un début, dans un avenir proche elle se renforcera en licenciés(ées) nous en sommes sûrs.

Cela représente 265 licenciés soit 13,94 % de sportifs sur 1881 Habitants.

Maintenant il faut penser à la saison 1981-1982, et notre recrutement continue, c'est pourquoi nous appelons tous ceux qui désirent pratiquer le sport dans l'une des disciplines sont priés de se faire inscrire auprès de :

- Monsieur MOTTE Guy ou Monsieur COZ Raymond pour le football ;
 - Monsieur STRABONI Ariel ou Monsieur ROLL Didier pour le rugby ;
 - Monsieur LE QUINIO ou Monsieur FALHUN pour le tennis ;
- et pour le basket-ball à la Mairie auprès de Monsieur LISI Pascal.

Venez nombreux apprécier la joie, la détente procurées par le sport.

))

R U G B Y

MATCH INTERNATIONAL :

FRANCE - GALLES !

==:==:==

Non bien sûr, il ne s'agit pas d'une revanche du match du tournoi des cinq nations qui avait vu nos "Coqs" triompher du "Poireau", mais d'une partie amicale organisée dans le cadre du jumelage de notre cité du CONQUET avec Llandeilo en Pays de Galles.

Le Dimanche 19 Avril à 16 heures, Ariel STRABONI, Capitaine entraîneur des Jaunes et Noirs, Créateur de la section Rugby du CONQUET, commandera ses valeureux "Petits" contre les coriaces Gallois de LLANDEILO.

C'est dans le cadre bucolique du Parc de Beauséjour que se déroulera cette intéressante partie, après que nos jeunes aient ouvert les débats à 13 heures 30 avec les meilleurs éléments régionaux.

La veille, le samedi 18 Avril, nos amis Gallois évolueront au Stade Universitaire de FREST contre l'équipe première du B.U.C. ! HISTOIRE DE SE FAIRE LES DENTS avant d'affronter notre XV local.

Voilà une excellente occasion de venir nombreux encourager nos rugbymen avec l'assurance de passer un agréable après-midi.

Connaître les joueurs :

- Andrew DERRIGAN, un Anglais dans le duel Franco-Gallois.

Andrew ne pouvant s'entraîner avec ses coéquipiers, on peut le voir souvent, ballon sous le bras, se diriger vers Beauséjour, où, inlassablement il place son ballon le frappe et le regarde s'élever entre les barres.

Le travail paye, le Dimanche après avoir essuyé son soulier sur sa chaussette, il transforme à tout-va et reste depuis deux ans le meilleur réalisateur Conquétois.

Gageons qu'il fera souffrir nos amis Gallois, car en plus il plaque et fort bien, le bougre...

==+==+==+==+==+==+==+==+==

ATHLETIC CLUB DE L'IROISE

C'est par une journée ensoleillée que s'est déroulé le premier cross de l'A.C.I.

Malgré la date tardive de nombreux coureurs (populaires et licenciés) sont venus au Parc Beauséjour et tout a concouru pour faire de cette première une réussite.

Nous remercions la population conquétoise de son accueil et nous espérons que l'année prochaine la fête sera encore plus réussie.

Nous vous rappelons les performances accomplies par les athlètes de l'A.C.I. le 22 mars :

- Victoire de Monique RIOU (benjamine) devant les jumelles BIGNON de l'USAM, et 6ème place de Corinne POINTCHEVAL dans cette même course.
- 2ème place pour Eric LE HIR en benjamins.
- Minimes garçons : 3ème Jean Charles POINTCHEVAL et 4ème Christian KEREBEL.
- Cadettes : 6ème place pour Sylvie QUINQUIS.
- En Cadets, André KEREBEL a terminé 2ème.
- Victoire de Véronique JACUEN en Juniors Femmes.

D'autre part, les benjamines de l'ACI ont remporté la coupe (classement sur les 3 premières de chaque club).

==+==+==+==+==+==+==+==+==

CLUB DES MOUETTES

L'hiver se termine et dans leur foyer les Mouettes ont passé de bons après-midis à jouer aux dominos, cartes, et, scrabble et dans la cour les hommes disputaient des parties de pétanque ; mais toutes et tous travaillent pour que la journée portes ouvertes du 9 Août soit bien achalandée.

Avec le printemps on commence à parler voyages.

Pour leur première sortie, les Mouettes vont aller à Saint-Renan, le Samedi 11 avril un car emmènera les membres du club pour une promenade dans Saint-Renan, repas au foyer et retour vers 16 heures. Ceci n'est qu'un début. Le 22 Avril une sortie d'une journée est organisée : nous irons jusqu'à l'île Bréhat et au passage nous verrons Paimpol et ses falaises, Tréguier et sa cathédrale et Lannion. Courant juin un voyage de 2 jours est prévu ayant pour but le golfe du Morbihan.

ETAT CIVIL

Naissances :

|||||||

CANADAS Estelle	19 Janvier 1981	32 rue Ste Barbe
MIOSSEC Mathieu	18 Février 1981	Rue du phare de Lochrist
VAILLANT Sophie	8 Mars 1981	Rue Victor Ségalen
LARSONNEUR Tangi Briavel	20 Mars 1981	Lochrist
HAMON Ghislain Claude	30 Mars 1981	Route de Kéringar

° § °

Mariages :

°°°°°°°°

07 Mars 1981 : Philippe CARIOU, Marin-Pêcheur, 2 rue Kerber BREST et Nicole CASTEL sans profession, rue Pierre Corneille LE CONQUET.

28 Mars 1981 : Joël Gilbert LE DU, cuisinier, 33 rue Poncelin LE CONQUET et Françoise Michelle RAGUENES, employée de restaurant, 3 rue Louis Pasteur LE CONQUET

28 Mars 1981 : Pierre Yves Marie MEROUR, Clerc de Notaire, 6 rue Maginot Brest et Armelle LE MANACH, Etudiante, 18 Rue Pen ar bed LE CONQUET

° § °

Décès :

°°°°°

Anne Marie Louise BELEC Vve FLOCH, 12 rue Ste Barbe, le 15 Janvier 81 ; 77 ans
Michel Eugène ANDRIEUX, 8 rue Aristide LUCAS, le 18 Janvier 81, 74 ans ;
Jeanne Yvonne GUILLIMIN Vve MORVAN, Ste Barbe, le 2 Avril 81, 84 ans ;
Jean-Marie BLEAS, 17 ter rue Aristide LUCAS, le 7 Avril 1981, 81 ans.

° § °

PERMIS DE CONSTRUIRE

NASSIQUET RAYMOND	Kéringar Vian, extension	Résidence Principale	20/1/81
GOAC JEAN	4 A. de la Coudroie	POISSY " "	26/1/81
LE CAER HENRI	32 rue du Guelmour	Garage	9/2/81
GUENGANT YVETTE	Coatuelen Plouzané	Résidence Principale	18/2/81
LAINÉ JACQUES	47 rue de Kermenguy	" "	02/03/81
RICHARD ALAIN	Kéringar	Elevage Lapins	02/3/81
MAIRIE	Blocs Sanitaires camping	" " "	" " "
LURVEN RAYMOND	26 rue Lt Jourden	Ent. Commercial	17/03/81
ADAM	7 rue Chabuer ST Michel/orge	Rési. Principale	06/04/81
DURIEUX	6 cité verte Sucey en Brie	Réstauration	" " "
SALAIN YVES	Kéringar	Hangar	" " "
PETTON PASCAL	Rue Milin Avel	Résidence Principale	8/04/81

MENACES SUR LES CÔTES A LA FIN DU XVIIe

1688, l'Angleterre se range dans la ligue d'Augsbourg aux côtés des ennemis de la France... En 1692 sa flotte écrase l'armée navale française à la bataille de la Hougue..

Sur les côtes de Bretagne l'inquiétude grandit, une descente anglaise est à craindre. Desclouzeaux Intendant de la Marine se hâte d'armer vaisseaux et frégates et de renforcer la défense de nos côtes partout où l'ennemi serait susceptible de tenter un débarquement.

Tout le début de l'année 1694 est marqué d'une agitation fébrile : en février Mr RENAULT vient sonder la baie des Blancs Sablons et constate qu'elle peut accueillir une flotte considérable hors de portée des tirs de nos canons. L'Alirauté s'empresse d'y mouiller deux grandes barques rasées en pontons destinées à recevoir des mortiers et des troupes à la première alerte.

La batterie de Beaufort dans le goulet est équipée de canons en fer, les 15 pièces de 18 livres qui s'y trouvaient sont acheminées vers les deux pointes des Blancs Sablons dont les 19 pièces de 12 sont déplacées à Ilien.

Au mois de Mai, l'information commence à courir que la flotte anglaise qui se rassemble sous l'île de Wight va bientôt faire voile vers la Bretagne. Vers le 17 un convoi de munitions auquel se sont joints quelques navires de commerce appareille de la baie de Camaret à destination de St Malo. Le vent de sud-ouest, favorable au départ faiblit et tombe quand les bâtiments arrivent par le travers de Porzall. Le jour suivant, toujours calme plat le sieur David qui commande l'expédition ordonne de se laisser porter vers un mouillage plus sûr près du CONQUET à proximité de l'Ilet. Le lendemain, à la pointe de jour les veilleurs aperçoivent trois navires anglais, (deux vaisseaux et un brûlot), descendant le chenal vent et courant portants.

Le sieur David donne aussitôt le signal d'appareiller, tandis que lui même et son vaisseau le Chasseur et un bâtiment de Dunkerque de 20 canons se mettent en travers pour protéger le convoi. Les anglais arrivant à grande vitesse, s'emmêlent dans la flotille en manoeuvre et s'emparent d'entrée d'une flûte et d'une barque chargée de sel. La galiote Catherine reçoit l'ordre d'aller s'échouer et de se saborder pour ne pas être prise avec son chargement de canons et de bombes.

Le commandant du Chasseur offre aux anglais un combat d'artillerie qui va durer 5 heures, aidé par les batteries de Kermorvan. La puissance de feu anglaise est sur le point d'avoir raison de sa courageuse résistance quand David opère une ultime manoeuvre : se voyant dans l'impossibilité de doubler faute de vent la pointe du Conquet il file son câble par le bout, et se fait tirer par la chaloupe la plus à terre possible. A la limite d'être pris il fait couler bas son vaisseau après y avoir mis le feu. Les anglais se désintéressent alors de l'épave et se lancent à la poursuite du convoi. Mais lorsqu'ils sont sur le point de le rejoindre les barques : le petit St Laurent et le Portefaix, les corvettes l'Ecureuil et la Flessingoise et cinq autres petits bâtiments sont déjà sous la protection du fort de Berthaume. Les vaisseaux s'éloignent alors en Iroise.

Vauban arrive à Brest le 23 Mai, aussitôt il envoie deux compagnies de soldats de marine au CONQUET où l'on travaille activement à reflouer la Catherine. Le 4 Juin c'est chose faite et la Galiote une fois réparée sera en mesure de renaviguer. Quant au chasseur c'est à marée basse seulement que les sauveteurs peuvent récupérer, canons mortiers, et appareils divers...

Cet événement aura eu pour conséquence de constater les mauvais emplacements des plate-formes citées plus haut. Les boulets tirés par Kermorvan sur les anglais ont sérieusement endommagé ces pontons. On attend la venue de Vauban au Conquet pour savoir où les mieux mouiller.

Le 16 Juin au soir l'agitation est à son paroxysme, la puissante armée navale anglo-hollandaise a été aperçue des guetteurs d'Ouessant. Les batteries de l'île tirent les signaux convenus et toutes celles depuis le Conquet jusqu'à Roscanvel y répondent. Nous connaissons la suite, les gens du Conquet verront avec un certain soulagement les vaisseaux de guerre et les transports défilés devant eux, virer devant St Mathieu et pointer en direction de Camaret où ils subiront un cuisant échec le 18 Juin, le plan de défense intelligemment organisé par Vauban ayant parfaitement fonctionné.

(Sources : Archives de la Marine BREST)